

**Comment penser la requalification du patrimoine urbain du
centre historique de Béjaïa**
**How to develop the requalification of the urban heritage of the
historic center of Béjaïa**

TAIB Lyes^{1*}, BOUCHEMAL Salah²

¹ Maitre-assistant classe A, Université de Bouira

Doctorant, Université d'Oum El Bouaghi. Laboratoire RNAMS

² Professeur, Université d'Oum El Bouaghi, Laboratoire RNAMS

Date de réception:3/1/2023 Date de révision: 9/1/2023 Date d'acceptation:10/2/2023

Résumé

*Auteur correspondant : TAIB Lyes, Email : lyesgtu@live.fr

Abstract

Les centres historiques sont le reflet de civilisations séculaires, ils racontent leur histoire. En Algérie, beaucoup d'entre eux sont dans un état qui peut entraîner leur disparition, aussi a-t-on pensé à leur préservation. La requalification semble être l'ultime solution à leur sauvegarde. Pour illustrer ce type d'action, l'exemple de la vieille ville de Béjaïa semble être un exemple très pertinent, en raison de son passé qui a fait qu'elle soit l'une des plus anciennes cités d'Algérie, et de ses potentialités qui pourront stimuler un développement touristique de grande importance. De même, cette requalification ne fera, à coup sûr, que consolider la réputation de la ville de Bejaïa et donner du poids à son attractivité.

Afin d'atteindre les objectifs escomptés, une analyse du terrain d'étude a été réalisée, ce qui a permis de déceler une multitude de problèmes, à tous points de vue, en allant de la dégradation du patrimoine bâti à la qualité urbaine et architecturale, ainsi qu'à l'environnement et à la sécurité des biens et des personnes.

Mots clés : Béjaïa, mise en valeur, gouvernance patrimoniale, requalification urbaine, centre historique.

Historic centres are the reflection of centuries-old civilisations, they tell their history. In Algeria, many of them are in a state that could lead to their disappearance, so their preservation has been considered. Requalification seems to be the ultimate solution to their safeguard. To illustrate this type of action, the example of the old town of Béjaïa seems to be a very relevant example, because of its past, which made it one of the oldest cities in Algeria, and its potentialities which could stimulate a tourist development of great importance. Similarly, this requalification will undoubtedly consolidate the reputation of the city of Bejaia and enhance its attractiveness.

In order to achieve the expected objectives, an analysis of the old town was carried out, from which problems at all levels were identified. They concern the deterioration of the built heritage, the urban and architectural quality, as well as the safety of goods and people.

Keywords: Bejaia, enhancement, heritage governance, urban requalification, old city.

Introduction

En Algérie, le patrimoine culturel urbain est d'une très grande richesse. Ce patrimoine est constitué des villages kabyles et aoussiens, les vieilles villes au nord du pays et les ksour au Sahara, sans négliger l'héritage architectural datant de l'époque coloniale, comme étant un patrimoine exceptionnel.

Aujourd'hui, les vieilles villes algériennes sont confrontées à des pathologies engendrées par la modernisation, influant ainsi sur leur vocation et leurs fonctions initiales. Elles sont plus menacées que jamais : dégradation, disparition partielle ou même totale, malgré quelques interventions timides et inefficaces, parce que n'ayant pas atteint les objectifs souhaités. Ces interventions sont étroitement liées à la réhabilitation et à la sauvegarde de ce patrimoine, mais sans que l'on se préoccupe du bien être de la population et de la promotion touristique. Or, pour remédier aux méfaits que les centres historiques subissent, toute opération est à accompagner de mesures fortes, ce qui relève grandement des principes de la requalification, la solution idoine pour promouvoir les nouveaux fondements de l'aménagement.

Notre propos porte sur la vieille ville de Béjaïa, un exemple de terrain très pertinent à l'étude de la requalification des vieilles villes algériennes, et dont le bien-fondé trouve son sens dans la particularité de son passé et de la richesse de son bâti historique. Autrefois, perle du Maghreb et grand centre culturel et intellectuel, entre le 11^{ème} et le 15^{ème} siècle, son développement avait atteint son apogée pendant les périodes hammadite, espagnole, turque et française. Aujourd'hui, cette vieille ville est confrontée à des problèmes de tous ordres, ils nuisent à sa réputation d'antan, à son attractivité touristique et à une vie décente pour ses habitants.

Par ailleurs, et en avertissement, soulignons que le fond du sujet a concerné, en partie, une communication, présentée dans un séminaire international, en 2018¹, mais sans que son texte soit publié.

La démarche articulant la recherche

Les notions de pluridisciplinarité, de concertation et, bien sûr, de bonne gouvernance, sont primordiales pour la réussite de n'importe quel projet, et surtout de celui qui a trait à la mise en valeur d'un patrimoine historique. C'est pourquoi nous préconisons une approche nouvelle de la bonne gouvernance patrimoniale, une approche reposant sur une réflexion qui consiste à apporter des solutions à un centre historique marginalisé.

Cette démarche est une approche alternative globale, faisant rupture avec les méthodes anciennes, rigides et inefficaces, afin de rendre à la vieille ville de Béjaïa sa valeur historique et fonctionnelle, pour qu'elle retrouve son attractivité ancienne, tout en ayant le statut d'un territoire concurrentiel, par rapport aux autres vieilles villes, à travers le Monde, et ainsi pour qu'elle puisse faire un pas pour son entrée dans la mondialisation.

La clé de réussite de cette démarche est de penser ce territoire en péril dans sa globalité, de lui faire acquérir un statut juridique adéquat, de le doter d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur bien élaboré et qui s'appuierait sur l'utilisation d'outils innovants, comme les systèmes d'informations géographiques (SIG).

Dans ce travail, nous ne prétendons pas aller dans l'étude exhaustive de la démarche en question, et présenter ses résultats, tant elle repose sur des efforts ardues et de longue haleine, elle fait, par contre, l'objet d'une

¹ Lyes Taib : L'attractivité touristique par la requalification des vieilles villes : entre modernité et enjeux patrimoniaux. Cas de la vieille ville de Béjaïa. Séminaire international sur "La production de tourisme entre les nécessités de développement et la promotion de la société. Université de Bouira à l'Université de Bouira", 28, 29, 30 avril 2018. Abstract en ligne : <https://www.researchgate.net/publication/335232400>

recherche approfondie en cours, et portant sur un travail de thèse. Nous aurons, en revanche, à esquisser seulement les actions à entreprendre pour répondre aux objectifs de la requalification dont il s'agit. Pour ce faire, nous avons opté pour un plan qui s'articule sur deux axes. Le premier est une imprégnation dans la thématique de cette recherche. Elle est utile, parce qu'elle permet d'abord de lever certaines confusions terminologiques, pour bien saisir les connaissances requises à la compréhension de ce que représente la requalification des centres historiques. Elle permet, ensuite, de savoir ce que cette requalification a pu être par rapport aux vieilles villes du Maghreb, par un retour d'expériences, au niveau du Maroc et de la Tunisie, et par des indications sur la protection et la valorisation des biens historiques communs, en Algérie, par une prospection à travers un état des lieux, pour justifier l'opportunité de la recherche en question. Le deuxième axe est l'étude du terrain, il a été appréhendé grâce à une analyse de l'état des lieux, afin d'établir le diagnostic nécessaire à la stratégie à adopter pour répondre aux besoins de la requalification. L'analyse est suivie de la stratégie à adopter pour assurer cette requalification.

I. Notions de terminologie et aperçu sur l'état des vieilles villes maghrébines

Pour éviter les confusions pouvant prêter à équivoque dans l'usage des termes relatifs au patrimoine du bâti historique, il est nécessaire d'insister sur leurs sens précis, surtout pour ce qui est de la thématique du sujet de cette recherche. Mais par-delà le lexique qu'elle induit, les aspects sur lesquels elle porte impliquent forcément de savoir comment ils sont traités sur le terrain, notamment au niveau des vieilles villes du Maghreb, pour consolider ainsi le choix du centre historique de Béjaïa pour l'étude de sa requalification et sa portée.

II.1. Des confusions terminologiques à clarifier

L'histoire de la ville est l'un des principaux facteurs ayant un impact sur son développement futur. Son noyau historique est le livre qui raconte cette histoire. Sa valeur augmente par rapport à l'époque de sa création.

En Algérie, les centres historiques sont désignés par différents termes : vieille ville, Médina, Casbah, etc. Il y a souvent confusion entre ces appellations, car elles sont étroitement liées entre elles. Des confusions pour qualifier les centres historiques existent également ailleurs. Ainsi, les appellations diffèrent-elles d'un pays à un autre, voire au sein d'une même contrée. Le mot "Casbah", par exemple, est utilisé pour parler de la citadelle dans un ksar, en Algérie, mais sert à désigner également toute la vieille ville d'Alger. En Occident, le centre historique est appelé vieille ville, et il en est de même des médinas du monde musulman (Hamida Merabet, 2021).

Par ailleurs, les confusions existent aussi lorsqu'on aborde la notion de requalification. La requalification des vieilles villes est une requalification urbaine mais on y fait appel avec "prudence", à cause de la valeur historique à préserver et sa délicatesse ; ici la sauvegarde et la valorisation du patrimoine croisent l'amélioration urbaine. Cela confirme la complexité de cette opération, puisqu'elle se manifeste par une multitude d'actions et d'acteurs. La requalification d'une vieille ville nécessite une réponse aux attentes de la population, surtout en ce qui concerne l'amélioration de son cadre de vie.

II.2. La Tunisie et le Maroc : un exemple, en matière de requalification des vieilles villes

Le pôle historique de Meknès et la vieille ville de Tétouan au Maroc, ainsi que la médina de Kairouan, en Tunisie, sont des exemples à ne pas ignorer, en matière de requalification des vieilles villes (Michel Van Der Meershen, 1987). Nous les citons, parce ces centres historiques présentent des ressemblances avec les vieilles villes algériennes, en général, et celle de Bejaia plus précisément. Ils ont relevé un défi majeur, celui d'avoir pu assurer une cohérence entre l'histoire et la modernité. Mais ceci ne relève pas uniquement d'aujourd'hui, car autrefois, la mise sous protectorat français du Maroc et de la Tunisie a épargné à ces derniers le sort qui a été réservé à l'Algérie par la conquête française. Pour ces deux pays, la politique du protectorat ne s'est pas trop aventurée dans l'irrespect de la

culture des autochtones, en matière d'urbanisme notamment, alors qu'en Algérie, lorsque la colonisation n'y faisait pas table rase, le rejet des références culturelles locales est alors confirmé par des percements de voies dans le tissu préexistant, et leurs lots de destructions, d'expropriations, de réaffectations et d'expulsions. Au Maroc, par exemple, et lors des premiers jours du protectorat, la politique d'aménagement initiée par le Résident général, Hubert Lyautey, engloba les cités du "vieux Maroc" dans son projet urbain, car ce dernier ne voulait pas répéter l'expérience algérienne, à laquelle il répugnait, parce qu'il souhaitait un "*système plus civilisé et plus humain*" (Charles Kleinknecht, 2014). En effet, dès sa mise en place, son administration octroya une dimension symbolique à la conservation des monuments et des cités médiévales.

II.3. État des vieilles villes algériennes

La problématique de la valorisation du patrimoine historique bâti et de sa sauvegarde est de plus en plus débattue. Cette prise de conscience s'inscrit essentiellement dans les préoccupations relevant des principes de la notion du développement durable, une action qui veille à ne pas compromettre celui des générations futures. Malheureusement, en Algérie, le patrimoine urbain, et surtout ses vieilles villes, est menacé plus que jamais. La plupart des centres historiques sont marqués par une dégradation très avancée, à cause d'une négligence flagrante. Cette situation, très inquiétante, résulte d'une politique publique qui a marginalisé les vieilles villes. Elle s'est focalisée sur une urbanisation dite "moderne" mais qui, dans l'ensemble, n'a pas réussi. Elle a, par contre, exacerbé une rupture et une désharmonie datant de l'époque coloniale, entre le centre historique et les autres parties de la ville (Djamel Dekoumi, 2007). Et à ce propos, on peut relater l'exemple édifiant de Constantine où le clivage entre deux cultures est bien mis en évidence par l'actuelle place du 1^{er} Novembre, la Brèche d'autrefois, un symbole incontestable de la séparation raciale. Car les éléments qui la composent reflètent la volonté de cacher la vieille ville, par une architecture du bâti qui, par ses aspects, symbolise la grandeur de la puissance des conquérants.

Actuellement, le processus de valorisation des tissus anciens est freiné par une politique patrimoniale qui, en englobant des opérations aussi bien ponctuelles qu'à long terme, se heurte à d'interminables difficultés juridiques, financières et techniques. Par conséquent, ces lieux symboliques se retrouvent menacés de marginalisation, voire même d'oubli, alors que dans d'autres lieux, les vieilles villes subissent plutôt le phénomène de la muséification, à l'instar de l'exemple unique, en Algérie, des anciennes cités de la vallée du M'zab, les ksour, qui sont restés figés sur l'époque médiévale, grâce à un contexte social et culturel spécifique (Françoise Choay, 1992).

Mais, par rapport à cette situation, il n'est pas dit que les pouvoirs publics n'aient jamais songé à y mettre fin. Car depuis longtemps, un arsenal juridique a été institué pour protéger ce patrimoine et gérer toute opération inhérente à sa valorisation, tout en faisant appel à une multitude d'acteurs qui y contribuent, sauf que très souvent, les textes de loi sont "mis en berne", et c'est la déliquescence qui reste de mise. Quoi qu'il en soit, la base législative relative au patrimoine historique, en général, et aux vieilles villes, en particulier, comprend, à titre d'exemple, les lois n° 62-157, 90-08, 90-09, 98-04, ainsi que divers décrets et arrêtés, mais il n'est pas question dans notre propos de reproduire la teneur de ces textes juridiques et leur interprétation, tant ils sont nombreux.

II.4. Le traitement de la requalification des vieilles villes en Algérie

En Algérie, la politique de requalification des vieilles villes se heurte à des problèmes multiples. Les opérations des acteurs, issus généralement du secteur public, restent isolées, superficielles et incohérentes. Ces interventions inadaptées n'ont pas abouti à des résultats positifs sur les tissus urbains. Elles ont parfois aggravé la situation. Les spécificités de chaque tissu urbain n'ont pas permis aux instruments d'urbanisme et aux processus engagés d'appréhender convenablement la réalité des vieilles villes. La définition d'une politique patrimoniale reste très complexe, elle nécessite une réforme technique et juridique

approfondie, afin de rendre cohérents ces tissus anciens, du point de vue urbain et social (Nassira Kentouche, 2002).

Les opérations de requalification des vieilles villes en Algérie se limitent à quelques actions de réhabilitation, de restauration et de rénovation des monuments, alors que, très souvent, ces opérations ne respectent guère l'état initial du patrimoine existant. Néanmoins, l'Algérie essaye de mener une démarche en vue d'une requalification du patrimoine urbain et architectural ancien, à travers tout le territoire national. Plusieurs projets sont achevés, certains sont en cours, et d'autres en phase d'étude, ils touchent pratiquement toutes les vieilles villes. La Casbah d'Alger a bénéficié d'un pareil projet, mais bien qu'elle figure sur la liste des biens patrimoniaux de l'humanité, établie par l'UNESCO, son état se dégrade, aussi bien sur le plan architectural qu'urbain et paysager. Les cités médiévales de la vallée du M'zab, les vieilles villes de Tlemcen, d'Oran et d'Annaba sont également concernées par la requalification, tout comme la médina de Constantine, qui est soumise à une logique de dégradation implacable, et dont les projets de requalification sont comme suit :

- la restructuration et la rénovation du rocher ;
- la réhabilitation du vieux et du nouveau bâti
- la réhabilitation de la rue MELLAH Slimane ;
- le Master Plan (Khedidja Boufenara, 2008).

III. La vieille ville de Béjaïa : état des lieux et stratégie de requalification

Le site et la situation de la vieille ville de Béjaïa lui sont un avantage remarquable, ce qui devrait stimuler son attractivité. La ville a subi une succession de plusieurs civilisations, d'où la production d'un centre urbain chargée d'une longue histoire, mais qui n'a pas pu préserver son charme et ses atouts pour attirer un grand nombre de visiteurs, et en faire jouir sa population dont le nombre est en constante augmentation (Lyes Taib, 2018).

III.1. Un état des lieux qui laisse à désirer

L'analyse de la vieille ville de Béjaïa montre que cette dernière est confrontée à des problèmes de plusieurs sortes, ils se situent à divers niveaux, et ils se résument ainsi :

Du point de vue démographique, le centre historique connaît une explosion démographique très forte, car sa population a presque doublé entre le recensement de 1998 et celui de 2008, pour atteindre une densité d'un peu plus de 143 habitants à l'hectare lors de cette dernière année, d'où une répercussion sur le niveau de vie des habitants, puisque cette explosion génère la pauvreté et rend fragile le domaine économique et social, étant donné qu'il devient impossible aux décideurs de l'adapter à la taille de la population. Cette explosion démographique est liée à plusieurs faits majeurs, auxquels sont confrontées l'ensemble des villes algériennes, depuis l'Indépendance, à cause de mutations de tous ordres. N'ont cessé d'y converger des migrations de ruraux déracinés par les affres de la guerre de libération, puis suite aux difficultés des modes de vie fondés sur l'agriculture, tout comme les promotions administratives, qui ont fait de Béjaïa un chef-lieu de wilaya, depuis 1974. Ajouté à cela la conjoncture politique des années 1990, qui a entraîné la pratique de la terre brûlée. Ainsi, l'afflux de populations jeunes et à fécondité demeurée élevée, en plus du croît naturel de la ville, a contribué à une croissance démographique exceptionnellement forte.

Quant au cadre de vie, le constat sur sa qualité est amer. Les bâtisses de la vieille ville sont confrontées à leur vieillissement et leur délabrement, et font face aux aléas climatiques, notamment à cause d'un taux d'humidité très élevé, puisque Béjaïa se trouve en bord de mer, ce qui provoque des problèmes d'humidité qui affectent les constructions, ainsi que pour ce qui est des eaux de pluie, car la région en reçoit, chaque année, de grandes quantités. À la longue, des problèmes d'infiltration se produisent par le biais des fissures et des joints défectueux, et donc des conséquences néfastes sur la structure, la toiture et son étanchéité. On soulèvera, en plus, tout ce qui peut être engendré par une humidité très élevée à l'intérieur des maisons, et l'on signalera, entre autres, le développement des moisissures et des maladies.

Cette situation a incité les riverains de la vieille ville à réagir pour y mettre fin, sauf que leurs interventions se sont produites dans l'anarchie et

sans résultats probants, et alors que certains riverains se sont mis à procéder à des démolitions de leurs habitations pour leur remplacement par celles dites à structure poteaux-poutre, un procédé qui fait fi de l'aspect patrimonial qu'il aurait fallu sauvegarder. La dégradation du cadre bâti ancien n'est pas seulement celle des habitations traditionnelles mais également des sites et monuments historiques qui, dans leur ensemble, n'ont bénéficié que de projets de réhabilitation très ponctuels et sans soucis d'une conformité avec leurs valeurs patrimoniales, ce qui diminue de leur attrait pour la promotion de l'activité touristique.

Parmi les autres problèmes que rencontre le cadre de vie du centre historique, on signalera celui de l'indigence flagrante de certains équipements, notamment sportifs et de loisir, tout comme le manque d'espaces publics et de parkings, d'où l'insurmontable problème du stationnement et l'anarchie qui en résulte. On notera également la défection du réseau de voirie, des trottoirs, des impasses et des escaliers, et on n'oubliera pas non plus de citer la vétusté des réseaux d'assainissement et d'AEP, les problèmes d'hygiène, par manque de mobilier de propreté, et l'insuffisance de l'éclairage public, ainsi que les nuisances atmosphériques, sonores, visuelles et olfactives provenant du nouveau port et de l'ancien, et de la zone industrielle.

En outre, il faut également parler d'un problème crucial à traiter, et qui sévit actuellement dans la vieille ville de Béjaïa, un phénomène qui était très rare autrefois. C'est celui de la prolifération des fléaux sociaux, tels que la criminalité, le vol, le trafic de la drogue et ses effets induits, ce qui constitue une grande menace sur la sécurité des personnes et des biens.

Au vu de ce constat, il s'avère donc opportun de penser à une requalification du centre historique de Béjaïa. Une telle opération permettra une amélioration de son cadre de vie, tout en préservant son patrimoine traditionnel.

III.2. La stratégie sur laquelle repose la requalification de la vieille ville

La requalification urbaine, en général, et celle d'un centre historique, en particulier, nécessitent l'adoption d'une approche systémique touchant tous les aspects de l'espace, car les opérations ponctuelles et urgentes ont prouvé leur inefficacité.

Pour ce qui est de la qualité urbaine et architecturale, la réhabilitation des immeubles traditionnels et coloniaux devient un impératif, surtout que les interventions de la part des habitants sont opérées de manière anarchique et en utilisant des matériaux modernes, alors que la réglementation algérienne est claire en ce sens, puisqu'il est stipulé que toute intervention sur les monuments et le bâti historiques doit faire appel aux mêmes matériaux qui leur ont donné le jour. Il est vrai que les habitations traditionnelles exigent un entretien périodique, en recourant à l'enduit extérieur, mais pour ce faire, on doit utiliser, par exemple, la boue et la paille hachée, extraites ou produites autrefois localement, et non pas le mortier ou le bardage PVC. De même, et pour ce qui est des immeubles coloniaux, on remarque, très souvent, que des garde-corps en fer forgé des balcons et des terrasses sont remplacés par divers matériaux, à l'exemple de l'aluminium, du verre ou de la pierre.

Afin d'assurer une harmonie dans le paysage, il est indéniable que l'aspect des façades des immeubles contemporains et anciens soit de teintes identiques, tout en veillant à assurer un gabarit unique à l'ensemble des constructions, et au respect de leur alignement par rapport aux voies de communication et aux prescriptions des documents d'urbanisme.

Selon cette requalification, les responsables de l'opération auront à se soucier de la vigueur à donner aux principales fonctions du centre historique, un facteur générateur d'un meilleur cadre de vie des habitants. Ainsi, tous les espaces publics sont à prendre en compte. Pour cela, et par exemple, pour parer à leur tristesse, leur animation s'avère indéniable. Elle peut se faire par divers moyens, et on évoquera, entre autres, les murs végétaux qui donnent vie aux façades, grâce à la variété des plantes qui les composent, tout comme la création de jets d'eau et d'œuvres d'art qui, de surcroît, constitueront des repères incontestables. Ces endroits, qui peuvent

être également des lieux d'animation socioculturelle ouverts à tout le monde, permettront au centre historique de recouvrer son attractivité du passé, et aux riverains de se les réapproprier. Ils seront ainsi de plus en plus sollicités pour les rencontres et les côtoiements. Les usagers profiteront également des bienfaits des espaces verts et des aires de jeux existants, qui demandent cependant des aménagements consistants. On aura, en outre, à réaliser d'autres espaces publics et d'autres placettes, tout en procédant à un entretien global et régulier des voies de circulation et des trottoirs dégradés, des ruelles et des impasses, qui nécessitent un traitement particulier, étant donné leur fonction d'espace semi-privé, parce que fréquentées presque exclusivement par les familles résidant en ces lieux.

Par ailleurs, et pour assurer un bien être aux riverains, en plus d'une multiplication des espaces verts, les bordures des rues et des boulevards sont à arborer, puisque l'arbre, qui est un moyen d'embellissement, occupe surtout une fonction écologique primordiale, en régulant les températures, par le biais de l'évapotranspiration, et en les rafraichissant lors des canicules. Les boisements produisent de l'oxygène, un gaz indispensable à la vie, ils stockent le carbone de l'air et font obstacle aux vents.

Un cadre de vie appréciable nécessite également des interventions par rapport à la mobilité au sein de la vieille ville, dont la plupart des endroits se prêtent à une piétonisation, celle-ci est utile pour la circulation des personnes et leur sécurité, ainsi que pour mettre fin aux nuisances produites par les véhicules. On aura alors à créer des parkings à étages et des aires de stationnement à l'extérieur du centre historique, et des lignes téléphériques, vu la topographie du site, mais en établissant des liaisons avec les hauteurs de Bejaia, comme le Mont Gouraya où il sera question de la valorisation du parc national du même nom (PNG), un endroit qui constitue l'arrière plan du site étudié, ce qui permettra une fluidité pour des visites dans deux lieux touristiques de grande importance.

D'autres points sont importants à relever dans le contexte de la requalification du centre historique, notamment pour ce qui est des problèmes d'hygiène et de propreté, auxquels il faudrait remédier. Ainsi, il

s'avère impératif de revoir les réseaux d'AEP et d'assainissement, tout en se souciant de la bonne qualité du mobilier urbain. Les orientations du PDAU² sont également à considérer, notamment ce qui est consigné dans son chapitre 7, là où l'on soulève les impacts liés au risque environnemental, tout particulièrement les catastrophes qui pourraient parvenir du gazoduc et de l'oléoduc, deux pipelines réalisés en 1958 et qui traversent des zones urbaines, sur une longueur de 8 kilomètres environ. Ils représentent des risques majeurs, car si un événement accidentel se produit, les conséquences que cela entraînera seront graves, non seulement pour les personnes, mais également pour les biens et l'environnement. Cet événement peut se traduire par un incendie, une explosion, une libération brutale de gaz ou une dispersion de produits dangereux dans la nature, d'où un phénomène de catastrophe à prévenir absolument. Ainsi y-a-t-il lieu de déplacer ces conduites à haute pression en dehors des zones urbaines, en longeant la rive gauche de l'Oued Soummam, d'Ibourassen jusqu'aux terminaux de la société Sonatrach, et, par la suite, les placer sous mer jusqu'au port pétrolier. La zone industrielle sera à délocaliser, et on aura à créer une autre, loin de l'agglomération.

Pour améliorer la qualité paysagère de la vieille ville de Bejaia, une mise en évidence des points de repère et d'appel est à préconiser, car ce sont-là des éléments qui permettent l'identification des lieux et le repérage. Selon Kevin Lynch (1969) : *"Un point de repère n'est pas nécessairement un grand objet : cela peut être une poignée de porte tout aussi bien qu'un dôme. Si la porte brillante est justement la vôtre, elle devient un point de repère."* Il est donc nécessaire de valoriser ces points en les réhabilitant et en veillant à les rendre visible, même de loin et en évitant que d'autres édifices les cachent, *"soit en rendant l'élément visible de beaucoup d'endroits [...], soit en créant localement un contraste avec les éléments voisins, c'est-à-dire une variation dans l'alignement et la hauteur"* (Kevin Lynch, 1969).

En ce qui concerne les monuments historiques, leur restauration s'impose en urgence, leur état étant manifestement à déplorer. On notera

² Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme.

que les édifices ayant une valeur patrimoniale demandent à être classés dans le patrimoine culturel national ; ainsi va de l'ex-tribunal de Bejaia, un chef-d'œuvre qui date de l'époque coloniale, et dont l'intérêt historique et architectural est incontestable. On pensera aussi à faire revenir certaines activités qui, aujourd'hui disparues, faisaient la fierté de ce centre historique, notamment les métiers artisanaux, comme celui de l'orfèvrerie traditionnelle, la dinanderie et le travail de la poterie.

On précisera, par ailleurs, que le marketing, n'est pas du reste dans la promotion du patrimoine, car son objectif est de donner une grande envergure à la stratégie à adopter pour faire connaître le centre historique. Pour cela, le développement de l'information est très important, en utilisant non seulement les médias mais aussi les réseaux sociaux, qui constituent un moyen à grand effet sur la promotion touristique. D'autre part, et pour assurer une meilleure gestion patrimoniale, on passera inévitablement par la réalisation d'un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de l'ancienne capitale des Hammadites, le PPSMVSS, qui est un outil juridique et réglementaire par excellence. Son objectif est de permettre une gestion efficiente et une protection efficace du patrimoine culturel urbain et bâti, afin de préserver les valeurs architecturales, historiques et culturelles des secteurs sauvegardés, dont celui de la vieille ville de Béjaïa qui a été créé et délimité en 2013³, alors que son PPSMVSS n'a toujours pas vu le jour. Aussi, nous paraît-il nécessaire de proposer un projet de ce type par rapport aux objectifs de la requalification du secteur d'étude.

Conformément au décret exécutif n° 03-324 concernant l'établissement des PPSMVSS, le plan qui nous concerne s'articulera sur trois phases, elles seront comme suit :

- 1^{ère} phase : établissement d'un diagnostic de l'état des lieux et, si nécessaire, élaboration d'un projet d'actions d'urgence ;
- 2^{ème} phase : étude historique et typologique et, par la suite, élaboration d'un avant-projet de PPSMVSS ;
- 3^{ème} phase : rédaction finale du PPSMVSS.

³ Voir décret n°13-187 du 06 Mai 2013 (journal officiel n°26 daté du 15 mai 2013).

Nous ne dirons pas plus sur ce type de plan, qui demeure du seul ressort des autorités compétentes, et qui auront à s'atteler dans la prise de son décret pour Béjaïa. Mais en restant toujours dans le contexte du projet de requalification du patrimoine historique de cette ville, son élaboration ne saurait se passer d'une bonne maîtrise de l'information, notamment celle qui a recours aux technologies récentes, afin de traiter les données spatiales et géographiques, à savoir les Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Selon ESRI (2008), *"un système d'information géographique (SIG) est l'ensemble des matériels et logiciels informatiques et données géographiques avec lesquels les utilisateurs communiquent pour intégrer, analyser et visualiser les données, identifier les relations, les motifs et les tendances et trouver des solutions aux problèmes. Le système est conçu pour capturer, stocker, mettre à jour, manipuler, analyser et afficher les informations géographiques. Un SIG permet de représenter les cartes sous la forme de couches de données que les utilisateurs peuvent étudier et utiliser pour effectuer des analyses."*

Pour notre cas d'étude, nous proposons la réalisation d'un projet "SIG Patrimoine", mais nous n'allons pas nous étaler sur sa mise en œuvre et ses résultats, étant donné l'ampleur de la tâche et sa fastidiosité. Nous en parlons, parce qu'un tel projet est inscrit, comme cela a été dit, dans la recherche signalée.

Conclusion

Ce travail n'est qu'une simple esquisse de ce qui relève d'un travail en préparation, sur le terrain d'étude, et la problématique traitée. Nous n'avons donc fait que donner quelques indications sommaires sur la manière de penser la requalification urbaine du centre historique de Béjaïa, mais il sera question d'en parler d'avantage dans la recherche en cours, tout en insistant sur l'intérêt imminent de l'instauration d'un PPSMVSS. Il y aura lieu également de se soucier de la pérennité de toutes les actions patrimoniales qui seraient entreprises, et dont la réussite est strictement liée à la bonne gouvernance, d'où l'indispensable mise en œuvre de dispositifs qui permettraient aux habitants de contribuer à la gestion de leur cité, par la concertation ou la consultation, pour mieux éveiller la conscience civique.

Références bibliographiques

- BET Axxam : PDAU Intercommunal de Béjaïa (2008).
- BET KRIBECHE : PPSMVSS Vieille Ville de Constantine (2010)
- BOUFENARA, Khedidja (2008) : La réhabilitation comme processus du projet urbain, cas de Constantine. Magister, Université de Constantine.
- CHOAY, Françoise (1992) : L'allégorie du patrimoine, Paris. Édition le Seuil.
- DEKOUMI, Djamel (2007) : Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien, cas de Constantine, Thèse de Doctorat. Département d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine.
- KENTOUICHE, Nassira (2002) : Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes, Magister, Université Mentouri, Constantine.
- (KLEINKNECHT, Charles (2014) : Administrateur civil au Sahara, une vie au service de l'Algérie et des Territoires du Sud (1942-1962), L'Harmattan, Paris.
- LYNCH, Kevyn (1969) : L'image de la cité, Paris, Edition Dunod.
- MERABET, Hamida : Dictionnaire de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 1^{ère} édition, BERTI Édition.
- TAIB, Lyes (2018) : L'attractivité touristique par la requalification des vieilles villes, entre modernité et enjeux patrimoniaux. Cas de la vieille ville de Béjaïa. Séminaire international sur "La production de tourisme entre les nécessités de développement et la promotion de la société", Université de Bouira, 28, 29 et 30 avril 2018.
- VAN DER MEERSCHEN, Michel (1987) : Études et documents sur le patrimoine culturel, les médinas maghrébines. UNESCO.